

ALOHA SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 29 mars 2023 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 mars 2023, il a été constitué sous la **dénomination sociale ALOHA, une société civile immobilière** présentant les caractéristiques suivantes :

Capital social : 1 000 euros

Siège social : 109 Chemin de Tayolle, 84270 Vedène **Objet social** : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 1 000 euros

Apports en nature : Néant.

Gérance :

Madame Muriel RUIZ veuve LIOTARDDemeurant 109 chemin de Tayolle, 84270 Vedène, France de nationalité Française

Monsieur Noël BENAVENTDemeurant 109 chemin de Tayolle, 84270 Vedène, France de nationalité Française



Ecrit par Echo du Mardi le 29 mars 2023

Transmission des parts sociales : Article n° 14

Les parts sociales sont librement cessibles entre les Associés.

En revanche dans tous les autres cas, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'après l'agrément de cette cession dans les conditions et selon les modalités exposées ci-après.

En revanche dans tous les autres cas, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'après avoir été dûment agréées dans les conditions et selon les modalités de l'article 14 des statuts.

Immatriculation :

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Avignon.

Pour avis et mention,

Madame Muriel RUIZ veuve LIOTARD